



LES ÉCRENNES

CONSEIL MUNICIPAL 22 FÉVRIER 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt deux février à 19H00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué conformément à l'article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Gilles NESTEL, Maire.

Sont présent(e)s: Gilles NESTEL, Jean-Noël PRIEUX, Aïcha OUERTATANI, Rémy SAILLET, Yann BALLET, Séverine BARNIER, Béatrice CAPITAINÉ, Philippe COQUET, Tristan DUMONT, Eldric GIRAUT, Michel LE BELLEC,
Représenté(e)s : Pascal NOËL donne pouvoir à Yann BALLET, Angélique FACQUEZ donne pouvoir à Jean-Noël PRIEUX, Laurent LEBRUN-TRAVERS donne pouvoir à Gilles NESTEL, Michel BRUNELLI-BRONDEX donne pouvoir à Béatrice CAPITAINÉ

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance: Eldric GIRAUT

DATE	NUMERO	OBJET	APPROUVÉE/ REJETÉE
22/02/2024	DE_2024_001	ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2023	APPROUVÉE PAR 15 VOIX POUR
22/02/2024	DE_2024_002	ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023	APPROUVÉE PAR 12 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION
22/02/2024	DE_2024_003	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023	APPROUVÉE PAR 14 VOIX POUR 1 ABSTENTION
22/02/2024	DE_2024_004	APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	APPROUVÉE PAR 15 VOIX POUR
22/02/2024	DE_2024_005	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE POUR L'ETUDE DE DIAGNOSTIC DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'EGLISE	APPROUVÉE PAR 15 VOIX POUR
22/02/2024	DE_2024_006	ORGANISATION DU REPAS DES AINES REVISION PRIX DU REPAS	APPROUVÉE PAR 15 VOIX POUR
22/02/2024	DE_2024_007	FONCTION PUBLIQUE : CENTRE DE GESTION ADHÉSION CONVENTION UNIQUE ANNUELLE MISSIONS OPTIONNELLES	APPROUVÉE PAR 15 VOIX POUR

Le Maire, Gilles NESTEL

Affiché le 29/02/2024